

NOVEMBRE 2007

Les Partenaires en Asie centrale

L'OTAN cherche à approfondir sa coopération avec les pays partenaires d'Asie centrale – le Kazakhstan, la République kirghize, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. Cette coopération s'inscrit dans le droit fil de la décision prise par les dirigeants des pays de l'OTAN au sommet d'Istanbul en 2004, qui visait à faire du partenariat avec l'Asie centrale et le Caucase une priorité de l'Alliance. La politique de l'OTAN consiste notamment à resserrer les liens avec les régions stratégiquement importantes, dont la sécurité et la stabilité sont étroitement liées à la sécurité euro-atlantique en général. Chacun des cinq pays est susceptible d'influer favorablement sur le développement futur de l'Afghanistan, où l'Alliance est profondément engagée.

Les structures de partenariat et les programmes de coopération de l'OTAN offrent un cadre multilatéral adapté au dialogue sur la sécurité et qui permet d'organiser une coopération bilatérale pratique dans de nombreux domaines avec les États membres de l'OTAN et d'autres pays partenaires. Cela encourage la transparence, instaure la confiance et aide à répondre aux défis de sécurité communs.

Les cinq pays d'Asie centrale ont été parmi les premiers participants du Conseil de coopération nord-atlantique. Le CCNA, créé en décembre 1991, a été la première étape d'un processus qui visait à établir des liens avec les anciens membres du Pacte de Varsovie et à combler le fossé est-ouest. Cet organisme a ensuite été remplacé en 1997 par le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA). Quatre pays sur les cing ont rapidement tiré parti des possibilités qu'offrait l'adhésion au Partenariat pour la paix (PPP), puisqu'ils ont adhéré à ce grand programme de coopération bilatérale pratique peu après sa création en 1994 (le Tadjikistan a adhéré au PPP en 2002).

Depuis ces débuts, les relations entre chacun de ces pays et l'OTAN ont évolué différemment, puisque les pays partenaires choisissent

Sommaire

	Il importe de promouvoir la sécurité dans la région
•	Le cadre de la coopération3
•	Principaux domaines de coopération5
•	Étapes

LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DE L'OTAN POUR LE CAUCASE ET L'ASIE CENTRALE

u Sommet d'Istanbul en juin A 2004, les Alliés ont décidé de nommer un représentant spécial pour le Caucase et l'Asie centrale. C'est à M. Robert Simmons qu'est revenue cette responsabilité. Son rôle consiste à entretenir des relations de travail à un niveau élevé avec les dirigeants de la région afin de promouvoir la sécurité régionale et d'aider les Partenaires à utiliser le mieux possible les outils du Partenariat.

M. Simmons travaille en étroite coopération avec les responsables régionaux et avec des collègues d'autres organisations internationales comme l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Cela contribue à assurer le suivi de la communication pour que le travail s'effectue en complémentarité.

Il est secondé dans le Caucase et en Asie centrale par deux agents de liaison en poste dans chaque région. Chaque agent de liaison joue un rôle consultatif direct auprès des autorités gouvernementales appropriées pour la réalisation des objectifs de réforme définis dans les programmes de coopération avec l'OTAN.



librement les modalités et les domaines de coopération avec l'OTAN. En plus de leur coopération avec l'OTAN, plusieurs Partenaires d'Asie centrale participent aussi à d'autres organisations de sécurité régionales. L'OTAN ne voit pas de contradiction entre leur coopération avec l'Alliance et leur souhait d'établir des relations solides avec d'autres organisations.

Il importe de promouvoir la sécurité dans la région

Voie de passage de la Route de la soie, qui a favorisé l'échange de biens, de connaissances et d'idées entre l'Europe et l'Extrême-orient, l'Asie centrale a toujours revêtu une importance considérable. C'est encore le cas aujourd'hui.

Dans le contexte de sécurité actuel, les pays membres de l'OTAN sont confrontés aux mêmes grands défis de sécurité que leurs Partenaires d'Asie centrale. Les menaces que constituent le terrorisme, l'extrémisme religieux, les conflits ethniques, les États faillis, la prolifération des armes de destruction massive et le trafic de stupéfiants ne connaissent pas de frontières et ne peuvent être contrées que par une action concertée dans le cadre d'une coopération internationale.

Nombre de ces défis de sécurité sévissent en Afghanistan, qui est depuis quelques années au cœur des préoccupations de sécurité de l'OTAN. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 contre les États-Unis ont été orchestrés par le réseau Al-Qaida depuis sa base en Afghanistan. Ces attentats ont démontré l'indivisibilité de la sécurité dans la région euro-atlantique et ils ont braqué l'attention du monde entier sur l'Asie centrale. La participation de l'OTAN dans la région s'est accrue lorsqu'elle a pris le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan en août 2003.

La FIAS a pour mission d'aider les autorités afghanes à forger une paix viable dans le pays, qui sort de plusieurs décennies de guerre civile et de l'empêcher de devenir à nouveau un refuge pour les terroristes. Le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan ont des frontières communes avec l'Afghanistan et l'OTAN doit entretenir un partenariat solide avec ces pays voisins de l'Afghanistan pour assurer le soutien de la mission de la FIAS.

Or ces pays ne se contentent pas d'apporter un soutien logistique à la FIAS (*voir p. 6*); en effet, étant donné la diversité de la composition ethnique de l'Afghanistan, les pays d'Asie centrale ont des liens avec les intervenants sur place et d'importantes communautés locales, ce qui peut avoir une incidence positive sur la stabilisation et la reconstruction de l'Afghanistan. Il est aussi dans l'intérêt des pays d'Asie centrale de voir la situation en Afghanistan se stabiliser – ils veulent empêcher l'instabilité de se propager chez eux et sont eux-mêmes confrontés au trafic de stupéfiants afghans.

La sécurité énergétique est une autre question qui touche à la fois l'Asie centrale et les Alliés ; le Kazakhstan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan disposent en effet d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel. Promouvoir la sécurité dans la région est dans l'intérêt des pays importateurs d'énergie, qui cherchent à diversifier leurs sources d'énergie et leurs voies d'approvisionnement, mais aussi des pays exportateurs d'énergie et des pays de transit, qui doivent assurer la sécurité de leurs infrastructures industrielles et de leurs pipelines.

Le cadre de la coopération

Le programme du Partenariat pour la paix (PPP) se fonde sur le principe d'un partenariat qui s'établit entre chaque pays partenaire et l'OTAN. La coopération est adaptée aux besoins de chaque pays, à ses aptitudes et à ses ambitions, et elle est mise en œuvre conjointement avec le gouvernement du pays partenaire. Pour établir un programme de coopération de deux ans – le programme de partenariat individuel – les Partenaires choisissent des activités dans la longue liste qui leur est proposée.

Les activités en question concernent pratiquement tous les domaines d'activité de l'OTAN, qu'il s'agisse des travaux relatifs à la défense, de la réforme de la défense, de la politique et des plans de défense, des relations civilo-militaires, de la formation et de l'entraînement, de la coopération entre militaires et des exercices, des plans civils d'urgence et des interventions en cas de catastrophes, et de la coopération sur les questions relatives aux sciences et à l'environnement.

Le programme individuel de coopération avec l'OTAN de chaque pays d'Asie centrale a évolué différemment, en fonction des besoins et des intérêts de chacun.

Le Kazakhstan, partenaire particulièrement actif dans la région, participe à toutes les activités du partenariat et, en 2006, il est devenu l'un des cinq pays partenaires qui ont conclu avec l'OTAN un plan

LA LUTTE CONTRE LE COMMERCE DES STUPÉFIANTS AFGHANS

Environ 90% de la production mondiale d'opium vient d'Afghanistan, ce qui pose un problème majeur à l'échelle internationale. Le commerce de la drogue est lié à la criminalité organisée et au financement du terrorisme. La consommation de drogues pose d'énormes problèmes d'ordre sanitaire et social, qui dépassent les frontières des pays.



Les cinq Partenaires d'Asie centrale participent à un projet pilote visant à former à la lutte antidrogue des personnels d'Afghanistan et d'Asie centrale, qui a été lancé par le Conseil OTAN-Russie (COR) en décembre 2005. Cette initiative vise à mettre en place des moyens locaux et à favoriser la constitution de réseaux et la coopération au niveau régional en mettant les compétences collectives des Alliés et de la Russie à la disposition d'officiers de grade intermédiaire originaires d'Afghanistan et des pays d'Asie centrale. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) joue le rôle d'agent exécutif pour le projet pilote.

La Russie et la Turquie ont organisé des stages destinés à des officiers originaires d'Afghanistan et d'Asie centrale, et des stages itinérants sont aussi organisés sur le terrain. Fin 2007, plus de 330 officiers de la région avaient été formés dans le cadre de cette initiative.



Le président turkmène,

M. Gourbangouli Berdimoukhamedov (à gauche), a rencontré à Bruxelles en novembre 2007 le secrétaire général de l'OTAN, M. Jaap de Hoop Scheffer (à droite), avec qui il s'est entretenu de questions de coopération et de sécurité régionale. Les responsables et les hauts dirigeants des pays partenaires viennent régulièrement au siège de l'OTAN pour engager un dialogue politique de haut niveau.

d'action individuel pour le Partenariat (IPAP). Ce nouveau mécanisme du partenariat a été lancé par les Alliés après le sommet de Prague en 2002 à l'intention des pays partenaires qui manifestaient la volonté politique et la capacité d'approfondir leurs relations avec l'OTAN. Élaboré tous les deux ans, l'IPAP est conçu de manière à réunir dans un même cadre les divers mécanismes de coopération qui permettent de créer des interactions entre le Kazakhstan et l'Alliance et de mettre l'accent sur les objectifs de réforme du pays. Dans le cadre de cet arrangement, le gouvernement kazakh énonce les plans, les priorités et le calendrier de ses réformes. L'OTAN convient de donner des avis ciblés et adaptés à chaque pays, et les différents Alliés cherchent à coordonner leur aide bilatérale afin de mieux soutenir le travail de réforme du pays.

La République kirghize s'intéresse de plus en plus aux activités de partenariat et elle a récemment décidé de participer au processus de planification et d'examen (PARP) du PPP en 2007.

Le Tadjikistan, qui a été le dernier pays d'Asie centrale à adhérer au PPP en 2002, développe ses activités de partenariat depuis lors.

La coopération du Turkménistan avec l'OTAN est plus limitée. Toutefois, ce pays, qui s'est montré récemment plus réceptif à la coopération et au dialogue avec ses voisins et avec les organisations internationales, offre également des possibilités de coopération renforcée avec l'OTAN.

La coopération avec l'Ouzbékistan s'annonçait au départ encourageante ; ce pays avait en effet entrepris de conclure un IPAP. Cependant, ces progrès ont marqué le pas depuis la polémique provoquée par les événements d'Andijan en mai 2005, à la suite desquels les pays de l'Alliance ont demandé une enquête internationale indépendante. Néanmoins, une coopération limitée se poursuit et les voies de communication restent ouvertes. On a pu observer récemment des signes encourageants indiquant que l'Ouzbékistan souhaite accroître la coopération.

Valeurs du Partenariat

Plus encore qu'une question de coopération pratique, le Partenariat est une question de valeurs. Quand les pays partenaires adhèrent au Partenariat pour la paix (PPP), ils signent le document cadre du PPP. Ils s'engagent ainsi à respecter le droit international, la Charte de l'ONU, la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Acte final d'Helsinki et les accords internationaux de désarmement et de maîtrise des armements ; ils s'engagent aussi à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'usage de la force contre d'autres États, à respecter les frontières existantes et à régler pacifiquement les différends.

Le document cadre prévoit également que les pays membres de l'Alliance s'engagent à consulter tout pays partenaire qui constaterait l'existence d'une menace directe pour son intégrité territoriale, son indépendance politique ou sa sécurité. Ces engagements et l'ensemble du programme du PPP ont pour but de susciter la confiance et de favoriser la transparence, de réduire les menaces qui

pèsent sur la paix et de nouer des liens de sécurité plus solides avec les Alliés et les autres pays partenaires. D'autres instruments comme l'IPAP permettent aux pays partenaires de mener des consultations politiques avec l'OTAN. Les chefs d'État et les ministres se rendent régulièrement au siège de l'OTAN pour s'entretenir avec le secrétaire général et le Conseil de l'Atlantique Nord, principal organe décisionnel de l'Alliance.

Dimension multilatérale

Le Partenariat n'offre pas seulement un cadre pour la coopération bilatérale, mais aussi et surtout pour la coopération multilatérale. Cette dimension multilatérale trouve son expression dans le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), qui réunit les 26 pays membres de l'Alliance et 23 pays partenaires dans une enceinte vouée au dialogue et à la consultation. Le CPEA se réunit chaque mois au niveau des ambassadeurs et chaque année au niveau des ministres des Affaires étrangères, des ministres de la Défense et des chefs d'état-major de la défense ; il tient aussi parfois des réunions au sommet.

Les membres du CPEA procèdent régulièrement à des échanges de vues sur un grand nombre de questions de sécurité, notamment l'évolution de la situation de sécurité au Kosovo et en Afghanistan, où des soldats de la paix originaires des pays de l'Alliance et des pays partenaires sont déployés ensemble. Le CPEA a aussi lancé des initiatives visant à favoriser et à coordonner la coopération pratique et les échanges de compétences dans des domaines tels que la lutte contre le terrorisme, la sécurité des frontières et d'autres questions ayant trait à la prolifération des armes de destruction massive et des armes légères et de petit calibre.

Pour faciliter les consultations et la coopération, les cinq Partenaires d'Asie centrale ont établi des représentations diplomatiques au siège de l'OTAN à Bruxelles. De plus, le Kazakhstan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan sont également représentés dans la Cellule de coordination du Partenariat implantée au commandement opérationnel de l'OTAN – le Grand Quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE) à Mons (Belgique) – qui facilite leur participation aux formations et aux exercices.

Principaux domaines de coopération

La coopération entre l'OTAN et ses Partenaires d'Asie centrale ne consiste pas seulement à favoriser la transparence et à instaurer la confiance, elle cherche aussi à améliorer l'interopérabilité (l'aptitude des forces de ces pays à travailler avec celles des Alliés et des autres pays partenaires) dans les opérations de maintien de la paix et à développer la coopération sur le plan pratique pour répondre aux défis de sécurité communs. Certains pays bénéficient aussi de conseils adaptés et d'un soutien à la réalisation de réformes dans les domaines de la défense et de la sécurité. La préparation aux catastrophes et la collaboration dans les domaines scientifiques et environnementaux comptent parmi les autres grands domaines de coopération. Des activités sont aussi organisées pour mieux sensibiliser le public aux avantages que présente une coopération avec l'OTAN.

Le Tadjikistan a signé un accord de transit avec l'OTAN en 2004 pour appuyer l'opération dirigée par l'OTAN en Afghanistan.



Des hélicoptères allemands stationnés à Termez (Ouzbékistan) sont utilisés pour transporter des soldats et des matériels pour la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan.

Coopération dans le domaine de la sécurité

Le Kazakhstan, la République kirghize, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan ont tous apporté, sous une forme ou sous une autre, un soutien à l'opération dirigée par l'OTAN en Afghanistan (droit de survol de leur territoire, location de bases militaires aux différents alliés). La République kirghize offre aux États-Unis et à la coalition une base à l'aéroport de Manas-Bichkek, l'aéroport de Douchanbé au Tadjikistan abrite des aéronefs militaires français et l'Allemagne utilise des infrastructures à Termez en Ouzbékistan. Le Tadjikistan a signé un accord de transit avec l'OTAN en 2004.

Le Kazakhstan a également annoncé qu'il souhaitait apporter son soutien à la reconstruction en Afghanistan, éventuellement en participant à l'une des équipes de reconstruction provinciales de la FIAS (il s'agit d'équipes internationales composées de personnels civils et militaires, qui travaillent dans les provinces afghanes pour assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et contribuer au travail de reconstruction). Le Kazakhstan a récemment approuvé son premier programme d'aide bilatérale pour l'Afghanistan d'un montant total de 3 millions d'USD; ce programme prévoit des investissements, une aide agricole et la construction d'écoles, d'hôpitaux et de chemins de fer. Des spécialistes d'Ouzbékistan ont participé à un certain nombre de projets d'infrastructure en Afghanistan, notamment la reconstruction de dix ponts qui relient le nord du pays à Kaboul. Le Tadjikistan apporte sa contribution aux efforts déployés pour faciliter la traversée du fleuve Panj aux personnes et aux marchandises ; ce fleuve sert de frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan. Le gouvernement tadjik travaille avec le réseau Aga Khan de développement et le gouvernement afghan pour achever la construction de plusieurs ponts, d'autres projets de construction de ponts étant prévus à l'avenir.

Les pays d'Asie centrale étant géographiquement proches de l'Afghanistan et connaissant eux-mêmes des problèmes d'extrémisme religieux, ils ont souhaité travailler avec les pays de l'OTAN pour mieux répondre à la menace du terrorisme. Certains Partenaires d'Asie centrale contribuent à la lutte contre le terrorisme en participant au plan d'action du Partenariat contre le terrorisme, qui a été lancé à la suite des attentats perpétrés en septembre 2001 contre les États-Unis. On peut citer parmi les domaines de coopération : le partage des données du renseignement, la formation et les exercices en vue de renforcer les moyens de lutte contre le terrorisme et le dispositif de sécurité des frontières. Il importe aussi d'améliorer la préparation pour la gestion des conséquences d'une éventuelle attaque terroriste.

Réforme des secteurs de la défense et de la sécurité

La réforme des secteurs de la défense et de la sécurité est un domaine de coopération de plus en plus important avec les pays partenaires. C'est un domaine dans lequel les Partenaires peuvent faire appel aux compétences considérables de l'OTAN et des différents pays membres.

L'objectif fondamental est d'améliorer l'aptitude des forces des pays partenaires à soutenir les opérations de gestion des crises et de maintien de la paix dirigées par l'OTAN. Grâce aux programmes bilatéraux et aux exercices multinationaux, les forces des pays partenaires apprennent à évoluer aux côtés des forces de l'OTAN. Il est par ailleurs indispensable qu'elles apprennent à parler une langue commune et qu'elles développent l'interopérabilité en appliquant des procédures normalisées.

L'autre domaine de coopération prioritaire avec les Partenaires dans les secteurs de la défense et de la sécurité est la gestion efficace des institutions de défense et le contrôle civil et démocratique des forces armées.

Alors que la plupart des autres pays partenaires cherchent, dans le cadre des réformes du secteur de la défense et de la transformation militaire, à réduire ou à adapter les structures de sécurité existantes, la situation en Asie centrale est quelque peu différente. De nombreux pays de la région ont dû créer de nouveaux cadres d'officiers, qu'il a fallu recruter et former. En outre, les nouvelles structures dans les ministères de la Défense posaient problème pour l'application des réformes visant à mettre en œuvre un contrôle parlementaire et civil, ainsi qu'une planification et une affectation transparentes des ressources dans le domaine de la défense.

Les Partenaires organisent des réformes plus spécifiques et plus techniques dans le cadre du processus de planification et d'examen (PARP) du PPP. Ce processus contribue à définir, à développer et à évaluer les forces et les moyens susceptibles d'être mis à disposition pour les opérations de soutien de la paix dirigées par l'OTAN. Le PARP constitue aussi pour les Partenaires un cadre qui leur permet de mettre en place des forces armées efficaces, abordables et viables, et de promouvoir des initiatives de réforme de la défense plus ambitieuses. Dans le cadre du PARP, les objectifs de planification sont négociés avec chaque pays participant et de grands bilans annuels mesurent l'état d'avancement des travaux.

Seulement quelques pays d'Asie centrale ont jusqu'à présent décidé de participer au PARP, qui est proposé aux pays partenaires à titre facultatif: le Kazakhstan a adhéré au PARP en 2002 et la République kirghize en 2007. L'Ouzbékistan, qui avait un programme PARP avant 2005, envisage de relancer le processus.

Le Kazakhstan partage son expérience du PARP avec les pays de la région ; il a par exemple organisé une conférence régionale sur le sujet. Il envisage aussi d'établir un centre de formation et d'entraînement PPP qui offrirait aux officiers de la région une formation linguistique et une instruction militaire spécialisée.

Grâce à l'action du gouvernement kazakh en faveur de l'interopérabilité avec les troupes de l'OTAN, on a assisté à la création d'un bataillon kazakh (KAZBAT), puis d'une brigade kazakhe (KAZBRIG), qui ont bénéficié de l'aide des pays de l'OTAN. (Bien que cela ne concerne pas l'OTAN, le KAZBAT a été déployé avec succès aux côtés de troupes polonaises en Iraq pour une mission de déminage).



Les soldats de la KAZBRIG suivent des cours de langue sur place le matin avant d'entamer la formation tactique.



Le chef d'état-major de la défense du Tadjikistan (à gauche) participe en novembre 2006 avec ses homologues des pays de l'OTAN et des pays partenaires à une réunion au cours de laquelle sont examinées les questions militaires de partenariat et de coopération.

La République kirghize et le Tadjikistan ont déclaré qu'ils mettaient un certain nombre d'unités à disposition pour une participation éventuelle à des opérations et des exercices OTAN/PPP. Le Tadjikistan cherche aussi à améliorer sa coopération avec les Alliés dans les activités de déminage.

Le plan d'action du Partenariat pour l'établissement d'institutions de défense (PAP-DIB) est un autre mécanisme important pour les Partenaires qui cherchent à réformer les secteurs de la défense et de la sécurité. Lancé en 2004, le PAP-DIB encourage et aide les Partenaires à mettre en place des institutions de défense efficaces et démocratiquement responsables. Il a pour principaux objectifs de soumettre les forces armées et les institutions des secteurs de la sécurité et de la défense à un contrôle démocratique et civil efficace, de les rendre plus responsables et plus transparentes, et de veiller à ce qu'elles aient la taille, la structure et les fonds appropriés pour répondre aux impératifs du nouvel environnement de sécurité.

L'Alliance a aussi pour priorité de soutenir les projets de démilitarisation des pays partenaires par le biais des fonds d'affectation spéciale OTAN/PPP. Ces projets ont pour objet d'aider les Partenaires à détruire en toute sécurité les stocks de mines terrestres, de munitions et d'armes légères et de petit calibre excédentaires ou obsolètes, et de soutenir les efforts déployés pour gérer les conséquences des réformes de la défense. Financés par des contributions volontaires des différents pays alliés et partenaires, ces projets sont généralement menés en coopération étroite avec d'autres organisations compétentes. Au Kazakhstan, la mise en œuvre d'un projet prévoyant la destruction de 27 000 armes légères et de petit calibre ainsi que de 300 systèmes antiaériens portables doit commencer en 2008. Un projet au Tadjikistan, achevé en mars 2004, a assuré la destruction en toute sécurité d'un dernier stock de plus de 1200 mines terrestres antipersonnel. Cela a permis au Tadjikistan de remplir ses obligations au titre de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

Préparation aux catastrophes et interventions

Les pays les mieux préparés peuvent se retrouver désemparés face à des catastrophes naturelles ou anthropiques. Les répercussions de ces catastrophes franchissent souvent les frontières et peuvent ainsi menacer la sécurité et la stabilité de régions entières. C'est pourquoi il est essentiel de coopérer pour se préparer correctement aux catastrophes et intervenir efficacement (ce qu'on appelle à l'OTAN les « plans civils d'urgence »), cette coopération fait donc partie intégrante des activités de partenariat.

Plusieurs Partenaires d'Asie centrale s'emploient à améliorer leurs moyens nationaux de préparation et d'intervention en cas de catastrophe en coopération avec l'OTAN. De nombreuses activités dans ce domaine sont entreprises dans le cadre du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC).



Grâce à un projet faisant appel à un fonds d'affectation spéciale du Partenariat pour la paix, d'importants stocks d'armes légères et de petit calibre seront détruits au Kazakhstan avec le matériel disponible – la presse que l'on voit sur la photo écrase des cartouches de munitions de 100 mm.

L'EADRCC a été créé en 1998 pour assurer la coordination des secours entre les pays du CPEA en cas de catastrophe. Il a par exemple contribué à coordonner l'aide apportée au sud de la République kirghize lorsque le gouvernement a demandé de l'aide après les graves inondations de 2005 et après les fortes chutes de neige qui ont ravagé certaines régions en 2006.

La plupart des pays d'Asie centrale participent à des activités et des exercices organisés par l'EADRCC. Les exercices permettent d'évaluer les moyens mis en œuvre et de déterminer les domaines dans lesquels il faudra coopérer davantage à l'avenir. Ces dernières années, la plupart des activités de l'EADRCC, y compris un certain nombre d'exercices, ont été entreprises, organisées et menées dans les pays partenaires. Cela témoigne de l'intérêt que portent les Partenaires à la coopération dans le domaine des plans civils d'urgence, qui représente la principale composante non militaire des activités du PPP.

L'Ouzbékistan a organisé en 2003 dans la vallée de Ferghana un exercice d'intervention en cas de catastrophe. Le scénario de cet exercice prévoyait un tremblement de terre et des glissements de terrain catastrophiques ayant fait de nombreuses victimes et provoqué d'importants dommages ; un appel à l'aide internationale avait donc été lancé. Le but de l'exercice était de mettre à profit les enseignements tirés par l'Ouzbékistan et les autres Partenaires de la région, notamment le Kazakhstan, la République kirghize et le Tadjikistan pour répondre à ce type de catastrophe naturelle. Il a également permis aux pays d'appliquer les procédures de l'EADRCC et d'évaluer les capacités pour des interventions multilatérales.

Science et environnement

Les scientifiques et les chercheurs des pays d'Asie centrale bénéficient de possibilités qui leur sont offertes dans le cadre du programme pour la science au service de la paix et de la sécurité (SPS), qui encourage la collaboration, la constitution de réseaux et la mise en place de capacités entre les scientifiques des pays de l'OTAN et des pays partenaires. La recherche, les séminaires, les ateliers et les études conjointes sur les questions scientifiques liées à la sécurité et sur les problèmes écologiques comptent parmi les activités qui bénéficient d'un soutien.

La collaboration est une tradition chez les scientifiques mais aussi une obligation pour les progrès de la science. Les réseaux créés répondent aussi à un objectif politique qui cherche à instaurer l'entente et la confiance entre les communautés issues de cultures et de traditions différentes. Enfin, la mise en commun et le transfert de technologies permettent d'aider les Partenaires à répondre à leurs priorités particulières.

En dehors des projets axés sur la recherche dans des domaines spécifiques, le programme SPS cherche aussi à renforcer les communautés scientifiques et universitaires dans les pays d'Asie centrale. Le projet « Route de la soie virtuelle » vise à améliorer



Une équipe de sauvetage kirghize porte secours aux « victimes » d'une inondation en leur faisant traverser le cours d'eau lors d'un exercice d'intervention en cas de catastrophe organisé en Ouzbékistan en avril 2003.

ÉVALUATION DES RISQUES SISMIQUES

L es tremblements de terre constituent une menace grave dans les régions densément peuplées d'Asie centrale. Dans le cadre d'un projet parrainé par le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité, des sismologues turcs ont collaboré avec leurs homologues d'Ouzbékistan et de la République kirghize pour établir des cartes des risques sismiques pour les capitales Tachkent et Bichkek. Ces cartes serviront pour les aménagements urbains et le renforcement des bâtiments existants.

LE TRAITEMENT DE LA RADIOACTIVITÉ

En Asie centrale, un certain nombre de projets financés par le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité cherchent des moyens de résoudre le problème de la contamination radioactive.



En association avec l'Agence de l'énergie atomique, l'OTAN a entrepris une étude de la contamination radioactive de certaines zones d'un ancien site soviétique d'essais nucléaires au Kazakhstan. Pendant la période soviétique, plus de cent essais nucléaires ont eu lieu sur le site de Semipalatinsk, qui couvre une superficie d'environ 20 000 km². Cette étude a pour objet de formuler des suggestions sur la façon d'assainir le sol contaminé pour qu'il puisse être réutilisé.

Un autre projet cherche à gérer efficacement les déchets industriels d'uranium au Kazakhstan, en République kirghize, au Tadjikistan et en Ouzbékistan afin d'empêcher les problèmes sanitaires et environnementaux. L'exploitation et le traitement du minerai d'uranium dans ces pays ont laissé de vastes quantités de déchets d'uranium et de déchets de roche, souvent abandonnés dans des zones habitées ou à proximité.

Une étude menée au Turkménistan examine les possibilités de traiter en toute sécurité les déchets radioactifs. Le projet supervisera la création d'un laboratoire radiochimique et la formation de personnel turkmène.

l'accès à l'Internet des établissements de recherche en Asie centrale et dans le Caucase, via un réseau de liaisons par satellite. Les subventions à la constitution d'une infrastructure de réseaux aident les établissements de recherche des pays partenaires en leur fournissant des matériels qui amélioreront le niveau de sécurité et la qualité de leurs installations de télécommunications.

Information du public

Ces dernières années, la coopération s'est accrue dans le domaine de l'information du public avec les Partenaires d'Asie centrale. On établit actuellement au Kazakhstan, en République kirghize et au Tadjikistan des réseaux avec les universités, les organisations non gouvernementales, la presse et les médias pour mieux sensibiliser le public à l'Alliance et aux avantages d'une coopération avec l'OTAN, et pour engager le dialogue avec la société civile sur les grandes questions de sécurité euro-atlantique. Avec l'appui de l'OTAN et en coopération avec les autorités nationales, des organisations non gouvernementales locales organisent de nombreuses activités – séminaires, conférences et ateliers.

Des universitaires, des diplomates, des responsables gouvernementaux et des étudiants de ces pays sont aussi régulièrement invités au siège de l'OTAN où ils entendent des exposés sur l'Alliance. Au Kazakhstan, un centre d'information sur l'OTAN s'est ouvert à Almaty pour améliorer l'accès à la documentation et aux publications appropriées.

La coopération dans ce domaine est moins développée avec le Turkménistan et l'Ouzbékistan. Cependant, des groupes de faiseurs d'opinion et de responsables sont parfois invités au siège de l'OTAN. Des responsables de l'OTAN se rendent aussi dans la région pour y rencontrer les représentants de certains ministères et prendre la parole lors d'événements importants.

Étapes

1992 Le Kazakhstan, la République kirghize, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan adhèrent au Conseil de coopération nord-atlantique.

1994 Le Kazakhstan, la République kirghize, le Turkménistan et l'Ouzbékistan signent le document cadre du Partenariat pour la paix (PPP).

2001 À la suite des attentats terroristes du 11 septembre, les Partenaires d'Asie centrale s'associent aux membres du Conseil de partenariat euro-atlantique pour condamner les attentats et s'engager à combattre le terrorisme. Peu après, des droits de survol, des bases et d'autres moyens en Asie centrale sont mis à la disposition de l'opération de coalition dirigée par les États-Unis en Afghanistan.

2002 Le Tadjikistan adhère au Partenariat pour la paix.

> Le Kazakhstan commence à participer au processus de planification et d'examen du PPP.

2003 L'Ouzbékistan organise un exercice d'intervention en cas de catastrophe, Ferghana 2003.

> L'OTAN prend la relève de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan – tous les Partenaires d'Asie centrale soutiennent la mission.

Achèvement du projet Route de la soie virtuelle.

2004 Le sommet d'Istanbul accorde une attention particulière à l'Asie centrale et au Caucase.

> Le Tadjikistan signe un accord de transit avec l'OTAN pour les opérations en Afghanistan.

2006 Le Kazakhstan établit son premier plan d'action individuel pour le partenariat.

2007 La République kirghize décide de participer au processus de planification et d'examen du PPP.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les différentes pages web sur les relations entre l'OTAN et chaque Partenaire:

Kazakhstan:

www.nato.int/issues/nato-kazakhstan

République kirghize :

www.nato.int/issues/nato-kyrgyzstan

Tadjikistan:

www.nato.int/issues/nato-tajikistan

Turkménistan:

www.nato.int/issues/nato-turkmenistan

Ouzbékistan :

www.nato.int/issues/nato-uzbekistan

On peut consulter les publications de l'OTAN sur l'« E-Bookshop » à l'adresse suivante: www.nato.int/ebookshop

